



Citeo Soins & Hygiène

Société par actions simplifiée

Au capital de 30 000 euros

Siège Social : 2 bis, avenue de Taillebourg, 75011 Paris

930 626 262 RCS Paris

(la « **Société** »)

AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE DES TEXTILES SANITAIRES A USAGE UNIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2025

Ordre du jour :

- Présentation *pour information* des actualités relatives notamment à l'agrément de Citeo Soins & Hygiène
- Présentation *pour avis* du projet de règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes de la filière des textiles sanitaires à usage unique
- Présentation *pour avis* du projet de campagne de communication construite pour inciter à la prévention et à la gestion appropriée des déchets issus de lingettes (4.1 du cahier des charges)
- Présentation *pour avis* du montant des contributions financières au titre de l'année 2026 (D. 541-92 du code de l'environnement)

I. Registre de présence

Le 23 septembre à 16h00

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière des textiles sanitaires à usage unique (le « Comité ») de la Société se sont réunis par visioconférence *via* l'application Teams, sur convocation du Président exécutif de la Société en date du mardi 9 septembre 2025, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité des membres du Comité des Parties Prenantes de la filière des textiles sanitaires à usage unique de Citeo Soins & Hygiène :

Au titre du collège des « producteurs » :

- Mme Valérie POUILLAT, titulaire, représentante de GROUP'HYGIENE ;
- Mme Isabelle VIDELAINE, titulaire, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER).

Au titre du collège des « opérateurs de gestion et de prévention des déchets » :

- Mme Clotilde VERGNON, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- M. Denis SNIDARO, titulaire, représentant de l'association des professionnels de l'eau et des déchets (ASTEE).

Au titre du collège des « collectivités territoriales » :

- M. Franco NOVELLI, suppléant, représentant de la Fédération nationale des collectivités (FNCCR) – *en partie, jusqu'à la présentation pour avis de la campagne de communication* ;
- Mme. Christelle RIVIERE, titulaire, représentante d'AMORCE.

Au titre du collège des « associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur » :

- Mme Isabelle POITOU, titulaire, représentante de l'association MerTerre.

Assistent également à la réunion, en tout ou en partie :

- Frédéric ROUX, Directeur Délégué, Citeo Soins & Hygiène ;
- Virginie JONCOUR, Coordinatrice Stratégie Réglementaire, Citeo Soins & Hygiène ;
- Alexia GUIHENEUF, Responsable Campagnes Nationales ; Citeo Soins & Hygiène ;
- Dorian FLEURANCEAU, Directeur Mobilisation Citoyenne, Citeo ;
- Estelle MARTIN, Responsable Modélisation Tarif, Citeo ;
- Clara SELIGMANN, Directrice des Affaires Publiques, Citeo ;

- Dominique ARNAUDON, Chargée d’Affaires Réglementaires et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres du Comité et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Isabelle VIDELAINE préside la réunion en sa qualité de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo Soin & Hygiène (la « **Présidente** »).

Dominique ARNAUDON est désignée comme secrétaire de la réunion du Comité (la « **Secrétaire de séance** »).

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis du projet de règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes de Citeo Soin & Hygiène

Comité des Parties Prenantes de Citeo Soin & Hygiène – Résultats du vote

Au titre du collège des « producteurs » :

- GROUP’HYGIENE : **avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **avis favorable**

Au titre du collège des « opérateurs de gestion et de prévention des déchets » :

- Confédération des Métiers de l’Environnement : **avis favorable**
- Association des professionnels de l’eau et des déchets : **avis favorable**

Au titre du collège des « collectivités territoriales » :

- Fédération nationale des collectivités : **avis favorable**
- AMORCE : **avis favorable**

Au titre du collège des « associations de protection de l’environnement et de défense du consommateur » :

- MerTerre : **avis favorable**

Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve à l’unanimité des présents le projet de règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes de Citeo Soin & Hygiène.

2. Présentation pour avis du projet de campagne de communication construite pour inciter à la prévention et à la gestion appropriée des déchets issus de lingettes

Comité des Parties Prenantes de Citeo Soins & Hygiène – Résultats du vote

Au titre du collège des « producteurs » :

- **GROUP'HYGIENE : avis favorable**
- **Fédération Hygiène et Entretien Responsable : avis favorable**

Au titre du collège des « opérateurs de gestion et de prévention des déchets » :

- **Confédération des Métiers de l'Environnement : avis favorable**
- **Association des professionnels de l'eau et des déchets : avis favorable**

Au titre du collège des « collectivités territoriales » :

- **Fédération nationale des collectivités : avis défavorable**
- **AMORCE : avis défavorable**

Au titre du collège des « associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur » :

- **MerTerre : avis favorable**

Avec sept (5) avis favorables, deux (2) avis défavorables et zéro (0) abstention, le Comité approuve le projet de campagne de communication construite pour inciter à la prévention et à la gestion appropriée des déchets issus de lingettes.

3. Présentation pour avis de la proposition de montant des contributions financières au titre de l'année 2026

Comité des Parties Prenantes de Citeo Soins & Hygiène – Résultats du vote

Au titre du collège des « producteurs » :

- **GROUP'HYGIENE : avis favorable**
- **Fédération Hygiène et Entretien Responsable : avis favorable**

Au titre du collège des « opérateurs de gestion et de prévention des déchets » :

- **Confédération des Métiers de l'Environnement : avis favorable**
- **Association des professionnels de l'eau et des déchets : avis favorable**

Au titre du collège des « collectivités territoriales » :

- **AMORCE : avis favorable**

Au titre du collège des « associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur » :

- **MerTerre : avis favorable**

Avec six (6) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve à l'unanimité des présents la proposition de montant des contributions financières au titre de 2026.

**Présidente du Comité des Parties Prenantes
Citeo Soins & Hygiène**

*Isabelle VIDELAINE,
Fédération Hygiène et Entretien Responsable*

Isabelle Videlaïne

**Scrutatrice - Comité des Parties Prenantes
Citeo Soins & Hygiène**

*Clotilde VERGNON,
Confédération des Métiers de l'Environnement*

Clotilde Vergnon